Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le 5 juillet 2023

Publié le 3 juillet 2023 ID : 064-216404301-20230627-23DELIB71-DE

DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLAN ARRONDISSEMENT DE PAU

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 27 JUIN 2023

<u>Présents</u>: M. HANON, Maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mmes FOURQUET, LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : M. RAMALHO

23 – 71 - FÊTES D'ORTHEZ - CONVENTION AVEC LES ASSOCIATIONS « CLUB TAURIN DU PESQUÉ » ET « TOROS Y PENAS » POUR L'ORGANISATION D'UNE ANIMATION TAURINE

Rapport présenté par Monsieur GROUSSET, maire-adjoint :

Dans le cadre des fêtes d'Orthez, la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne va intégrer l'animation « Initiation aux Cultures Taurines » proposée par les associations « Club Taurin du Pesqué » et « Toros y Peñas » le samedi 22 juillet 2023.

Il s'agit de proposer aux jeunes de 4 à 14 ans une découverte de la course landaise et de la tauromachie espagnole sous la forme d'ateliers de pratiques ludiques : l'écart, le saut, le travail de la corde, le toréo de salon et également au programme un encierro chiquito autour des arènes et deux vachettes travaillées par des professionnels.

L'entrée au spectacle sera gratuite.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 32 voix pour – 1 abstention (Mme MUSEL), autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne et les associations « Club Taurin du Pesqué» et «Toros y Peñas», définissant les modalités d'organisation et les engagements financiers et techniques permettant le bon déroulement de ce spectacle.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 27 juin 2023 Et tous les membres présents ont signé Pour copie conforme et certificat d'affiche.

> Le Maire d'ORTHEZ, Emmanuel HANON

Publiée le